

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2026 A 19H00

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRÉSENTS: M.ACCOLAS Didier, M. BONHEUR Pascal, M. COUBRET Jean-Marie, Mme COUBRET Marie-Noëlle, M. CYPRES Damien, Mme DURIS Béatrice, Mme JOYAUX Caroline, M. PHILIPPON Baptiste, Mme RONDEAU Nadine, M. ROUYAT Thierry, Mme TOMCZYK Tatiana

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme TOMCZYK Tatiana

1) Projet d'avenant n° 1 au bail commercial SAS B&B Boulangerie 2 :

Monsieur le Maire présente un projet d'avenant au bail commercial SAS B&B Boulangerie 2 signé le 23 septembre 2025, afin de modifier le montant du loyer pour la partie privative et la partie professionnelle à compter du 1^{er} septembre 2026.

Il précise que les autres stipulations du bail commercial initial demeurent inchangées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

➤ **ACCEPTE** la modification du montant du loyer à compter du 1^{er} septembre 2026, soit 350 € HT (100 € pour la partie privative et 250 € pour la partie professionnelle),

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant

11 pour.

2) Parcelle ZN 64 située « Les Champs de Balais » : travaux implantation de lignes électriques : projet de convention de servitudes entre ENEDIS et la commune de Saulzais

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que des travaux d'implantation de lignes électriques vont être réalisés par ENEDIS sur La parcelle communale cadastrée ZN 64 située « Les Champs de Balais »

Il présente un projet de convention de servitudes et précise qu'une indemnité forfaitaire et unique de 20 € sera versée la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, :

➤ **ACCEPTE** la convention de servitudes proposée,

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la dite convention.

11 pour

3) Projet ombrières photovoltaïques (parking salle des fêtes) : autorisation d'engagement de l'étude

Considérant l'intérêt pour la commune d'étudier le développement d'une installation d'ombrières photovoltaïques sur son territoire, notamment afin de favoriser la production d'énergie renouvelable et de valoriser certains espaces communaux ;

Considérant qu'il convient, préalablement à toute décision de réalisation, d'étudier la faisabilité technique, juridique et financière d'un tel projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Autorise Monsieur le Maire à lancer une étude de faisabilité** relative à un projet d'ombrières photovoltaïques sur le territoire communal ;
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les partenaires et prestataires nécessaires** à la réalisation de cette étude et à signer tout document s'y rapportant ;
- Précise que la présente délibération **ne vaut pas décision de réalisation du projet**, laquelle fera, le cas échéant, l'objet d'une délibération ultérieure.

11 pour.

4) Fixation des Taux d'avancement de grade par voie d'ancienneté :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commission administrative paritaire du 05 juillet 2026 a émis un avis favorable concernant la proposition de taux d'avancement de grade suivant :

Cadres d'emplois	Grade d'avancement	Taux (en %)
ATSEM Principal 2 ^{ème} classe	ATSEM Principal 1 ^{ère} classe	100
Adjoint Technique	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	50

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** le tableau d'avancement proposé.

11 pour

5) Création d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, sur sa proposition, la commission paritaire du Centre de Gestion a émis un avis favorable à l'avancement de grade de l'Adjoint Technique.

Il propose donc de créer un poste Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe afin de nommer l'agent sur ce poste à compter du 1^{er} octobre 2026.

11 pour.

6) Création d'un emploi d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal de 1^{ère} classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, sur sa proposition, la commission paritaire du Centre de Gestion a émis un avis favorable à l'avancement de grade de l'ATSEM principal de 2^{ème} classe.

Il propose donc de créer un poste d'ATSEM principal de 1^{ère} classe afin de nommer l'agent sur ce poste à compter du 1^{er} octobre 2026.

11 pour.

7) BUDGET COMMUNE : décision modificative

Le Maire propose la décision modificative suivante, afin d'augmenter l'ouverture de crédits pour l'entretien du matériel roulant et régler les factures du pompage des lagunes et le traitement du terrain à la chaux sur le budget assainissement.

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D 615231 : entretien, réparations voirie	22 500.00 €			
D 65736221 : budgets annexes et régies à caractère industriel et commercial non dotés de la personnalité morale		16 500.00 €		
D 61551 : entretien matériel roulant		6 000.00 €		
TOTAL	22 500.00 €	22 500.00 €		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** la décision modificative proposée.

11 pour.

8) BUDGET ASSAINISSEMENT : décision modificative

Le Maire propose la décision modificative suivante, afin régler la facture du pompage des lagunes et le traitement du terrain à la chaux, en section de fonctionnement du budget assainissement.

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	diminution de crédits	augmentation de crédits	diminution de crédits	augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R 741 : subvention commune				16 500.00 €
D 611 : sous traitance générale		16 500.00 €		
TOTAL		16 500.00 €		16 500.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➤ **ACCEPTE** la décision modificative proposée.

11 pour.

Questions diverses :

- Voirie 4m3 à froid
- Point à temps ? (à voir en commission voirie)
- Retard TVA sur les logements ?
- Actualisation des tarifs eau assainissement : augmentation
- Vitesse limitée à 50 km/h au grand Bord, feu pédagogique ou miroir : CIT pas concerné voir avec le Département
- Révision tarif des chalets pour 2027
- Projet d'étude isolation chalets
- Safer 2 mois d'attente pour la vente Bois de Jaie
- Commission consultative départementale
- Epicerie : ouverture prochain novembre
- Bus numérique gratuit : flyer
- Formation tourisme
- Communauté de communes Portes du Berry : réunion du 8/10 pour mise en œuvre Plan Communal de Sauvergarde
- Prêt salle ancien France Services pour GEM Galaxy
- Reconnaissance catastrophe naturelle sécheresse : à diffuser
- Bilan étude archivage du centre de gestion
- Invitation Berry numérique le 13 octobre
- Prix des poissons
- Bus Rémi
- Formation gestion des chenilles processionnaires
- Gravillons avant l'hiver arrêt bus Grand Bord
- Visite de l'inspectrice pour l'avenir des écoles – centre de loisirs le mercredi ?

La séance est levée à 21h48

Saulzais-le-Potier, le 29 septembre 2026

La secrétaire de séance

Tatiana TOMCZYK



Le Maire

Thierry ROUYAT

